

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° I-2944

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE 12**

Supprimer les alinéas 44 à 51.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les alinéas 44 à 51 prévoient une augmentation, jusqu'en 2030, des tarifs réduits pour carburant classique à usage non transport des activités agricoles, forestières et montagnardes.

Le présent amendement propose de revenir sur cette augmentation de fiscalité.